



LE FC SATIGNY S'ENGAGE... !

CHARTRE

NOS VALEURS :

- **La Liberté**
- **Le Respect**
- **La Sociabilité**
- **L'Egalité**
- **La Tolérance**
- **La Fraternité**

Nous voulons donner à chacun, au travers du football, la liberté de s'exprimer.

Nous respectons toutes les personnes, ainsi que les installations et le matériel mis à notre disposition.

Nous voulons créer un lieu convivial pour la pratique du football.

Nous nous engageons à considérer tous les membres, visiteurs et amis de notre club de manière égale.

Nous acceptons l'autre tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts.

Notre idéal est de créer un espace de vie dont les maîtres-mots sont : La Solidarité et l'Amitié.



LES REGLES DE VIE FONDAMENTALES :

- **La compétition**
- **L'éducation**
- **La famille sportive, représentée par le club**
- **Les infrastructures**

1. La compétition :

- La compétition doit être le reflet de la progression individuelle et collective
- Je gagne avec humilité et je perds sans honte ni rancune
- La compétition ne peut avoir lieu que dans le respect des lois du football et d'autrui

2. L'éducation sportive :

- Le comportement de l'entraîneur doit être irréprochable et transmettre les valeurs de notre club. Il doit être un exemple
- Je m'interdis toutes formes de violence « dans le cadre de mon sport »
- Les dirigeants s'engagent à mettre à disposition les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés par le club
- Le club s'engage à utiliser ses ressources financières et matérielles pour l'épanouissement des jeunes

3. La famille sportive :

- Les joueurs, les parents et les dirigeants s'engagent à respecter le travail des entraîneurs
- Les joueurs, les entraîneurs et les dirigeants s'engagent à participer aux activités et manifestations organisées par le club
- Les entraîneurs s'engagent à respecter les objectifs et directives fixées par le club
- Nos valeurs sportives doivent permettre à chacun de s'intégrer et de s'épanouir socialement



LES REGLES USUELLES :

- **Je salue les personnes présentes et j'éteins mon baladeur et mon téléphone portable**
- **Je me change dans le calme**
- **Je suis ordonné dans le vestiaire**

Entraînement :

- J'aide mon entraîneur à préparer l'entraînement.
- Je fais preuve d'une attitude exemplaire et suis à l'écoute des consignes données par mes entraîneurs.
- Je range le matériel du club à la fin de mon activité.
- J'enlève et je nettoie mes chaussures avant de rentrer dans les vestiaires.
- Par mesure d'hygiène, je me douche à la fin de chaque activité et m'habille avec des habits propres.
- Nous encourageons les membres de notre club à ne pas consommer de cigarettes ni d'alcool dans le cadre sportif.

Match :

- L'entraîneur et les joueurs serrent la main de l'arbitre et des adversaires avant et après le match.
- Je range le matériel du club à la fin de mon activité.
- J'enlève et je nettoie mes chaussures avant de rentrer dans les vestiaires.
- Par mesure d'hygiène, je me douche à la fin de chaque activité et m'habille avec des habits propres.
- Nous encourageons les membres de notre club à ne pas consommer de cigarettes ni d'alcool dans le cadre sportif.



LES SANCTIONS :

Protocole :

Les fautes et/ou problèmes qui sont de l'ordre de la gestion de l'équipe sont réglées par l'entraîneur. Pour les fautes et/ou problèmes qui dépassent le cadre de la gestion de l'équipe, l'information doit être remontée auprès du Responsable technique de la formation pour les Juniors et auprès du Président pour les Actifs et les Séniors.

Dans le cas d'absences répétées et non-excuses pendant une semaine, l'entraîneur devra prendre contact avec les parents ou le représentant légal à la fin de ladite semaine, afin de prendre des nouvelles du joueur et connaître les raisons de son absence !

Dans le cas d'une exclusion ou d'un renvoi du club, il faudra impérativement prendre contact avec les parents ou le représentant légal.

Qui prend les sanctions :

Une commission de sanction du FC Satigny sera mise en place pour traiter des fautes et/ou problèmes qui sortent du contexte de la simple gestion d'équipe.

Cette commission sera composée d'un membre du comité, d'un entraîneur junior ou actif, d'un joueur juniors ou actif et d'un parent.

Cette réunion devra être retranscrite sur un procès-verbal et une liste des sanctions prises devra être établie afin d'assurer une jurisprudence.

Les personnes mises en cause seront entendues par les membres de la commission de sanction.

Selon la gravité des fautes et/ou problèmes, une aide devra impérativement être demandée aux instances compétentes (faits ce rapportant au pénal !).

La Charte doit être portée comme le maillot du club

Les parents sont les garants des règles fondamentales et usuelles auprès de leur enfant !

